

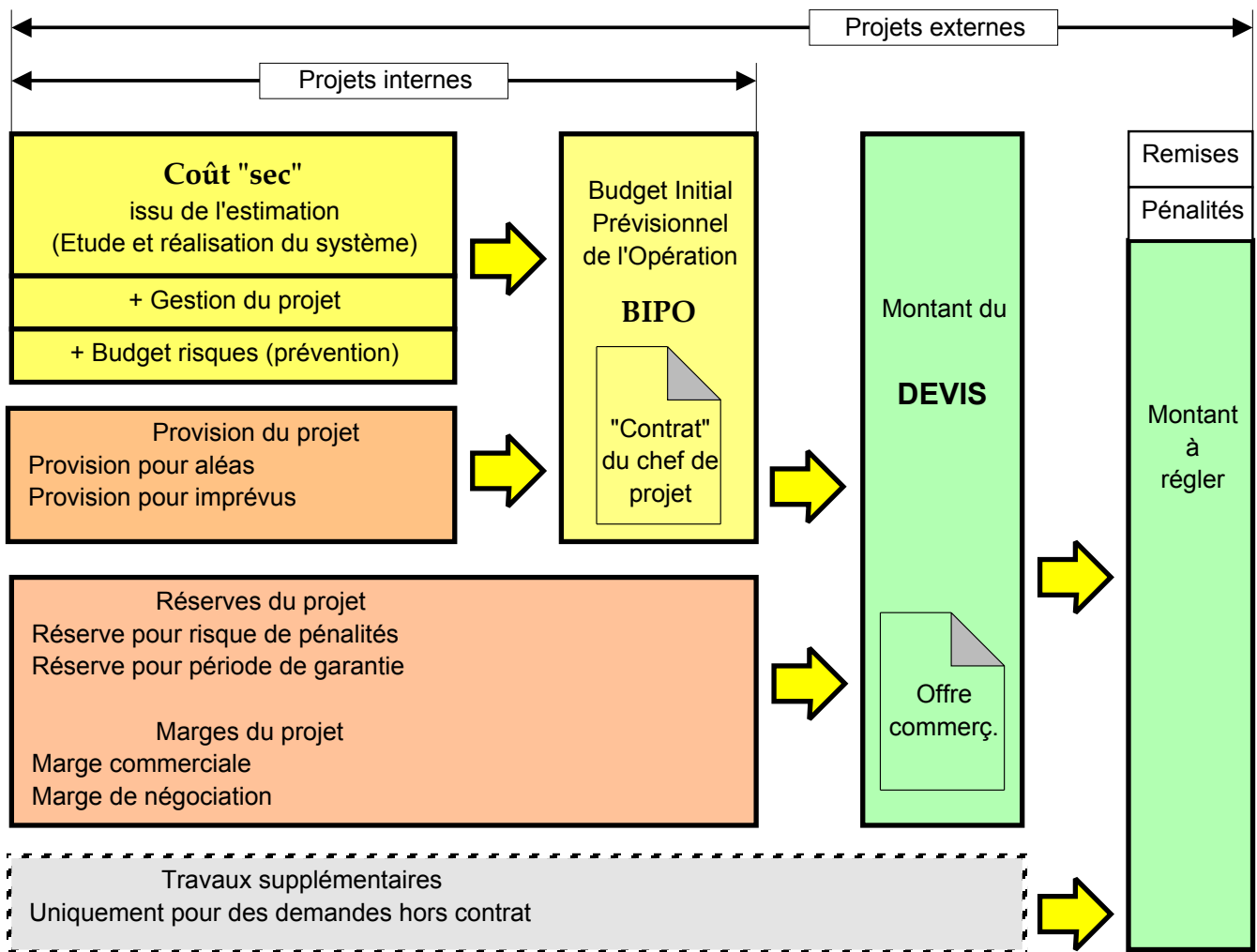
De l'estimation au budget

L'estimation des coûts du projet donne une valeur nette, qui ne constitue que la base de calcul du budget. Le tableau ci-dessous détaille le chemin qui va du coût estimé au budget puis au montant effectivement réglé.

Les provisions du projet

Il n'y a pas de projet sans incidents de parcours. Si ceux-ci ne peuvent pas être prévus, ils doivent être anticipés. Il y a lieu d'anticiper dans tous les cas :

- Les aléas, c'est à dire les événements perturbateurs d'origine extérieure, à priori aléatoires, comme les intempéries, les accidents, les retards de livraison et bien d'autres sources de surcoût du même type.
- Les imprévus, c'est à dire les dépenses que l'on a purement et simplement oublié d'inscrire au CBS.



Cas des projets externes (affaires)

Lors de l'élaboration du devis qui sera remis au Client, on ajoute au montant du budget :

- Une réserve pour risque de pénalité (uniquement si des pénalités sont prévues dans l'appel d'offres)
- Une réserve pour période de garantie si la garantie est due.
- La marge commerciale, juste rétribution de la mission.
- Une marge de négociation, sauf dans le cas d'un client connu et dont on sait qu'il ne discute pas les prix.